

JE GÈRE MOI-MÊME MES BIODÉCHETS :

**J'ALLÈGE MA POUBELLE ET
J'ENRICHIS MON JARDIN !**





Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont les résidus d'origine végétale ou alimentaire qui peuvent être dégradés par des micro-organismes. Ils incluent les déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, etc.), les déchets de cuisine (épluchures, marc de café, filtres en papier, fruits et légumes abîmés, etc.) et certains déchets de maison (mouchoirs en papier, plantes d'intérieur, etc.).

Que peut-on en faire ?

Ces déchets sont entièrement valorisables par des actions facilement réalisables à mon domicile :
le compostage et le mulching (ou paillage).

Pourquoi le faire ?

Ma poubelle « classique » est composée de 33% de biodéchets. En les gérant moi-même, j'allège sensiblement ma poubelle ainsi que ma production de déchets qui part à l'incinération.

Cette diminution peut représenter jusqu'à 70 kg par habitant et par an !

Je participe ainsi à la maîtrise du coût de la collecte des ordures ménagères. De plus, grâce aux actions de valorisation, je produis un amendement naturel gratuit utilisable directement dans mon jardin.



LE COMPOSTAGE

Il s'agit d'un procédé de transformation des matières biodégradables par le biais de micro-organismes. Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique comparable à l'humus, très utile en agriculture et en jardinage. Il représente un excellent engrais peu coûteux.

Pratiquement tous les biodéchets peuvent être valorisés par le compostage. La transformation se fait naturellement mais pour obtenir un compost de qualité, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

mélanger les différentes catégories de déchets

aérer les matières

surveiller l'humidité

Il existe différentes manières de pratiquer le compostage :

le compostage en tas,

le compostage en bac et

le lombricompostage.



LE COMPOSTAGE EN TAS

Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne). Il n'y a aucune contrainte de volume et vous pouvez faire autant de tas que vous le souhaitez. De plus, les déchets sont toujours accessibles et visibles, vous les surveillez en toute facilité.

Le compostage en tas convient à ceux qui disposent de place et n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au compostage.

Cependant, le tas a l'inconvénient d'être à la merci des animaux qui peuvent éventuellement être attirés par les déchets de cuisine. Il est également exposé aux aléas climatiques, qui ont pour conséquence de rendre le processus de compostage irrégulier. Par ailleurs, la vision d'un tas n'est pas du goût de tout le monde. Enfin, le compostage en tas est assez long : il faut de six mois à un an pour obtenir un compost mûr et prêt à l'emploi.





LE COMPOSTAGE EN BAC

Un composteur se présente sous la forme d'une structure en bois, en métal ou en plastique. Il contient un volume réduit de déchets et limite les effets de surface tels que l'assèchement ou le refroidissement. Le composteur doit être placé directement sur le sol pour que les organismes décomposeurs puissent circuler entre la terre et les

matières en décomposition, dans un endroit semi-ombragé et à l'abri du vent, pas trop loin de la maison pour être accessible en hiver et pas trop près de celle du voisin.

Les avantages d'utiliser un composteur sont nombreux : vous pouvez le mettre à l'abri des aléas climatiques et assurer une décomposition homogène pour l'ensemble de la masse ; les composteurs fermés placent les déchets hors de portée des animaux ; un composteur vous permet de fabriquer votre compost même si vous ne disposez que de peu de place ; le compostage peut être rapide (quatre à cinq mois).

Un composteur convient uniquement pour les petits volumes. Vous pouvez cependant remédier à cette contrainte en utilisant plusieurs composteurs. Cela vous facilitera d'autant plus le brassage du compost, assez compliqué à effectuer dans un composteur. En effet, vous pourrez vider complètement un de vos composteurs dans un autre avant de le remplir, évitant ainsi de mélanger les déchets frais et le compost en maturation.

Toutefois, pour que le compostage en bac fonctionne correctement, il faut y consacrer du temps et notamment le surveiller fréquemment pour éviter certaines dérives.

Pour disposer d'un composteur, il existe 2 solutions :

La fabrication par vos soins. Vous avez plusieurs possibilités à votre disposition : le bac cubique en bois, à base de planches, de rondins ou de palettes ; un box en parpaings, etc.

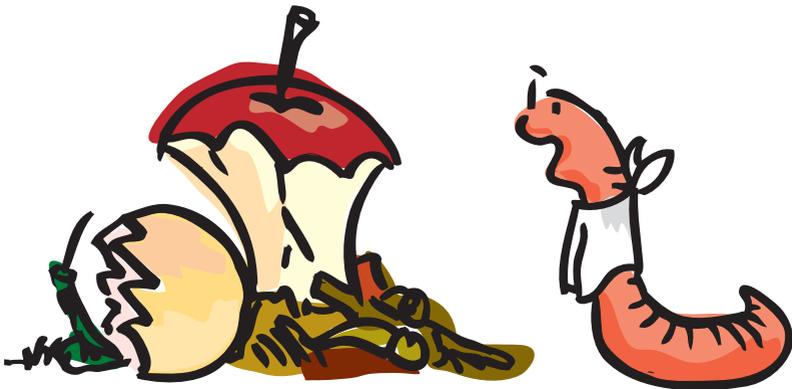
L'achat. Les composteurs sont vendus dans les jardinerie, les quincailleries et les grandes surfaces, mais sont également proposés par votre Communauté de Communes à des prix très intéressants.

LE LOMBRICOMPOSTAGE (ou vermicompostage)

Cette technique utilise les qualités intrinsèques du ver (ou lombric), le meilleur recycleur naturel de notre environnement. Il s'agit d'un « compostage à froid », plus rapide que le compostage en tas car les vers stimulent la population microbienne et accélèrent la transformation des résidus organiques. Il n'entraîne aucune montée de température et aucune odeur, c'est pourquoi il peut être utilisé en intérieur à l'aide d'un lombricomposteur.

Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un jardin si vous voulez pratiquer le lombricompostage. De plus, le lombricomposteur est très facile d'utilisation : vous n'avez pas besoin de remuer ni de retourner les déchets, ce sont les vers qui s'en occupent !

Comme pour le composteur, vous pouvez fabriquer vous-même votre lombricomposteur à l'aide de quelques boîtes de polystyrène qu'on trouve chez les poissonniers et un peu de grillage. Sinon, vous avez bien entendu la possibilité d'acheter un lombricomposteur prêt à l'emploi dans le commerce. Mais attention à ne pas oublier l'essentiel : les vers ! Il faut bien évidemment utiliser des vers composteurs qu'on appelle communément « vers de fumier ».



LE MULCHING (OU PAILLAGE)

Le paillage consiste à recouvrir le sol, au pied des plantes cultivées, avec des matières végétales opaques mais laissant passer l'air et l'eau. Cette pratique protège la structure de la terre et limite les pertes d'eau et la croissance des mauvaises herbes.



Cependant, on appelle également paillage ou mulching la technique de fertilisation naturelle, qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse lors de la tonte. Les brins d'herbe vont alors se décomposer sur le sol et fournir ainsi un engrais naturel à votre pelouse et lui redonner des éléments nutritifs et de l'eau. Le mulching vous dispense également de ramasser l'herbe après la tonte.

L'idée reçue selon laquelle le fait de laisser l'herbe coupée sur place propage les maladies et endommage la pelouse est totalement fautive ! Au contraire, si la pelouse est bien entretenue, le mulching contribue plutôt à lui donner une meilleure apparence. D'autre part, les brins d'herbe se décomposent en 48 heures, ce qui évite d'en retrouver partout !

Par contre, pour que cette technique porte ses fruits, vous devez impérativement tondre votre pelouse régulièrement sur un gazon parfaitement sec. De plus, il n'est pas recommandé d'utiliser une tondeuse classique dont on enlèverait le bac car il existe des risques liés aux projections. La pratique du mulching requiert donc l'utilisation d'une tondeuse spécifique, la tondeuse mulcheuse.

Pour terminer ce livret dédié à la gestion individuelle des biodéchets, vous trouverez ci-après 4 pages pratiques sur le compostage, à garder soigneusement et à consulter régulièrement !

LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



Mélanger les différentes catégories de déchets

Pour faire un vrai compostage, il est nécessaire de diversifier les apports de déchets et mélanger des catégories opposées :

- **Les carbonés avec les azotés**
- **Les humides avec les secs**
- **Les grossiers avec les fins**
- *Les déchets plutôt carbonés : tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, herbes sèches, etc.*
- *Les déchets plutôt azotés : déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.*
- *Les déchets humides : déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.*
- *Les déchets secs : branches, paille, sciure, etc.*
- *Les déchets grossiers : tailles et déchets fibreux broyés.*
- *Les déchets fins : déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon, etc.*

Pour réaliser ces mélanges, vous pouvez soit brasser les déchets dès le départ, soit les disposer en couches minces alternées si possible.



Aérer les matières

Au cours du compostage, les micro-organismes ont besoin d'oxygène et il faut donc impérativement que l'air circule dans la masse des déchets.

2 solutions sont donc à mettre en œuvre :

- Alimenter le mélange en compostage en déchets grossiers, qui permettent une aération passive permanente.
- Brasser régulièrement, notamment au début du compostage lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte, puis tous les 1 à 2 mois.
Pas d'inquiétude : une fourche et quelques minutes suffisent !



Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide mais sans excès, un peu comme une éponge pressée.

Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de compostage et de dégager des odeurs désagréables.

Lorsque l'humidité est trop faible, les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.

Dans ce dernier cas, n'hésitez pas à arroser votre compost.



Intégrer les déchets difficiles à composter

Le compostage des végétaux durs, longs ou encombrants est possible à condition de suivre les indications suivantes :

- Sectionnez, fragmentez, écrasez ou broyez ces déchets.
Vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes.
- Faites-leur subir plusieurs cycles de compostage, en les retirant du compost mûr par tamisage. Pour confectionner un tamiseur, il vous suffit de fixer du grillage sur un cadre de bois.



Rendre visite à son compost

Bien surveiller votre compost est le secret de la réussite. L'apport de déchets frais est une bonne occasion d'examiner les produits en compostage et de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs, etc. A partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.

PROBLÈMES AU NIVEAU DU PROCESSUS DE COMPOSTAGE : CAUSES ET REMÈDES



ODEUR D'AMMONIAQUE

Causes du dérangement :

Mélange trop riche en matières azotées : rajouter des matières carbonées

Température excessive : brasser



ODEUR « D'ŒUF POURRI »

Causes du dérangement :

Manque d'oxygène (trop humide) : brasser, étaler et laisser ressuyer par météo favorable, éventuellement ajouter des matériaux secs de même état d'évolution, du compost mûr ou de la terre sèche



« NE CHAUFFE PAS »

Causes du dérangement :

Manque d'oxygène : brasser et retourner pour aérer

Excès d'humidité : laisser ressuyer ou ajouter des matériaux secs

Trop sec : brasser et arroser ou rajouter des matières humides

Manque d'azote : brasser et incorporer des matières vertes

Volume trop petit : prévoir de stocker des matières et préparer un nouveau mélange plus conséquent

Excès de porosité, l'air circule trop bien : rajouter des fractions fines ou retirer les fragments trop grossiers, humidifier



PETITES MOUCHES (MOUCHE DU VINAIGRE, DROSOPHILE)

Causes du dérangement :

Restes de repas ou fruits gâtés en surface de pile : couvrir de broyat, de tonte de gazon, de feuilles ou saupoudrer de poudre de roche ou de cendres (assurer un courant d'air : espace libre de 10 cm jusqu'au couvercle)



MOUCHES « D'UN BLEU MÉTALLIQUE »

Causes du dérangement :

Résidus de viande, poissons ou excréments : renoncer dorénavant à ces matières qui sont déconseillées.

TOUT SAVOIR SUR LE COMPOST

Le compost est bénéfique pour le sol (action à long terme en sa qualité d'amendement) et fait pousser votre jardin (qualité d'engrais).

Le processus de compostage domestique peut varier de deux mois à deux ans selon les déchets utilisés et l'effort fourni.



Quand et comment utiliser le compost ?

Avant maturité : vous pouvez utiliser votre compost avant maturité en surface, en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées.

Ces actions s'effectuent de préférence à l'automne.

A maturité : vous pouvez incorporer le compost mûr dans les premiers centimètres du sol, par griffage, durant la période de végétation. Vous avez également la possibilité de le tamiser pour confectionner des terreaux, en mélange avec de la terre et du sable.

Ces actions s'effectuent de préférence au printemps, en utilisant le compost de l'année passée.

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable.



Le compostage :
je m'y mets
sans plus
attendre !

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN

11, Cour du Château
57420 VERNY

Tél. **03 87 38 17 89**
Courriel: **dechets@sudmessin.fr**

Site internet : **www.sudmessin.fr**

